



Swisscanto Supra
Fondation collective
des Banques Cantonales

Rapport de gestion 2010

Table des matières

Avec succès grâce à sa souplesse et à la proximité du client	4
Rétrospective 2010: Effectifs, cotisations versées	6
Placements de la fortune et politique de placement	7
Rétrospective; conjoncture et placement 2010	8
Rapport de la commission de placement	11
Evolution du degré de couverture	12
Compte annuel de Swisscanto Supra	13
Bilan	14
Compte d'exploitation	16
Annexe au compte annuel	19
Rapport de l'organe de contrôle	38

Avec succès grâce à sa souplesse et à la proximité du client

Dans les années de crise financière, dont le plus gros est heureusement derrière nous, le "modèle d'assurance complète" et ses avantages ont été sur toutes les lèvres. Les fondations semi-autonomes, telles que les fondations Swisscanto, qui ont démontré un degré de couverture, se sont retrouvées d'une certaine manière à devoir se justifier en permanence.

La question «assurance complète ou degré de couverture» a été et est importante, autant pour les clients existants que pour les nouveaux. La fondation collective Swisscanto est dans ce contexte au bénéfice d'une très bonne renommée quant à la sécurité et à la stabilité. Mais ceci est également imputable au fait que nous sommes justement tenus – en tant qu'œuvre commune des banques cantonales suisses, à respecter ces valeurs – sécurité et stabilité – et à les mettre en œuvre de manière conséquente dans notre politique commerciale. C'est la raison pour laquelle, dans le contexte actuel du marché, la croissance modérée en 2010 du nombre de contrats, à savoir le nombre d'entreprises affiliées, doit être toutefois considérée comme un succès.

Amélioration des prestations: standard

Cette confiance des clients nouveaux et existants n'est pas tombée du ciel : elle est due, en plus de beaucoup d'autres facteurs, à ce que la fondation a incessamment adapté ses produits et prestations aux besoins changeants des clients. A ce principe de base fut ajouté en 2010 des prestations améliorées en faveur des destinataires, qui pouvaient déjà en bénéficier selon le plan de prévoyance; elles sont devenues standard et ont été incorporées dans les dispositions générales de nos règlements, comme par exemple le développement de la rente de partenaire ou la retraite flexible. Nos clients peuvent compter sur un partenaire de prévoyance au plus haut niveau et beaucoup de commentaires nous démontrent que ceci est perçu et apprécié en tant que tel.

Confiance par la proximité de la clientèle

L'intérêt de nos clients et avant tout également des personnes assurées au sujet de la prévoyance professionnelle est ressentie d'une manière positive au contact direct de ces personnes. Nous l'avons éprouvé l'année passée de plusieurs manières; diverses banques cantonales ont invité les assurés proches de la retraite à un "forum Swisscanto", au cours duquel, d'une part au moyen de courts exposés sur ce sujet et d'autre part lors d'entretiens à bâtons rompus, les personnes concernées ont été informées sur une retraite qui peut être planifiée correctement et à temps. Nous tenions en outre – par des contacts personnels – à pouvoir transmettre la certitude que les rentes de la fondation collective Swisscanto étaient absolument sûres. Le feedback a été très positif et nous incite, ainsi que les Banques cantonales, à remettre sur pied de tels événements à l'avenir également.

Placements, degré de couverture et résultats du risque: tout est positif!

Les placements de capitaux ainsi que le degré de couverture qui en résulte, montrent une image solide pour l'année 2010 : le degré de couverture – avec une valeur de 107.5% – est demeuré pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente. La fondation collective Swisscanto se trouve encore dans une situation très stable.

Il en va de même pour le résultat du risque (invalidité et décès): cela confirme que notre management de risque à long terme a fait ses preuves. Mais également le comportement responsable de nos clients, en particulier avec le risque d'invalidité, a également contribué de manière déterminante à ce résultat positif.

Les conditions restent difficiles

Comme mentionné ci-dessus la Fondation collective Swisscanto dispose d'une grande valeur dans le renouvellement et l'actualisation permanente de leur offre. En dépit de notre propre force innovante, nous ne sommes pas les seuls à déterminer à quel degré et dans quelle direction la fondation et ses prestations veulent changer; le résultat de la votation populaire sur la baisse du taux de conversion l'a démontré une fois de plus. La décision n'a pas tenu compte des réalités démographiques; bien entendu que nous l'appliquerons, comme se doit de le faire votre partenaire de confiance. Au vu de la situation qui ne manque pas de poser problème pour les marchés financiers et au vu de l'environnement international, les conditions restent difficiles. La densité élevée de la régulation dans le 2^{ème} pilier conduira également à une limitation étroite de la marge d'action des fournisseurs. Cette soi-disant réforme structurelle apportera dans un proche avenir des modifications significatives. La fondation collective Swisscanto a la chance que beaucoup de ces modifications à venir soient déjà réalisées.

Malgré ces défis, la sécurité, la fiabilité et la transparence resteront également à l'avenir les lignes directrices de notre activité. Nous sommes convaincus que nous ne répondons pas seulement aux exigences de l'époque mais avant tout à vos besoins.

Nous nous réjouissons de continuer notre collaboration et vous remercions de votre confiance.



Hanspeter Hess
Président du Conseil
de fondation



Davide Pezzetta
Directeur
administratif



Rétrospective 2010

Effectifs	2010	2009	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	151	140	11	7,9
Nombre de contrats	388	379	9	2,4
Personnes assurées	1483	1456	27	1,8

Effectifs

Le capital réglementaire a aussi de nouveau augmenté au cours de l'exercice sous revue, de même que le nombre d'entreprises affiliées (nombre de contrats). Ceci est également

valable pour le nombre de personnes assurées, qui était encore légèrement en retrait en 2009.

Cotisations versées	2010 en CHF Mio.	2009 en CHF Mio.	Variation en CHF Mio.	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs	18,0	18,7	0,4	- 5,9
Primes uniques	1,7	3,9	- 2,2	- 56,4
Total	19,7	21,5	- 1,8	- 8,4

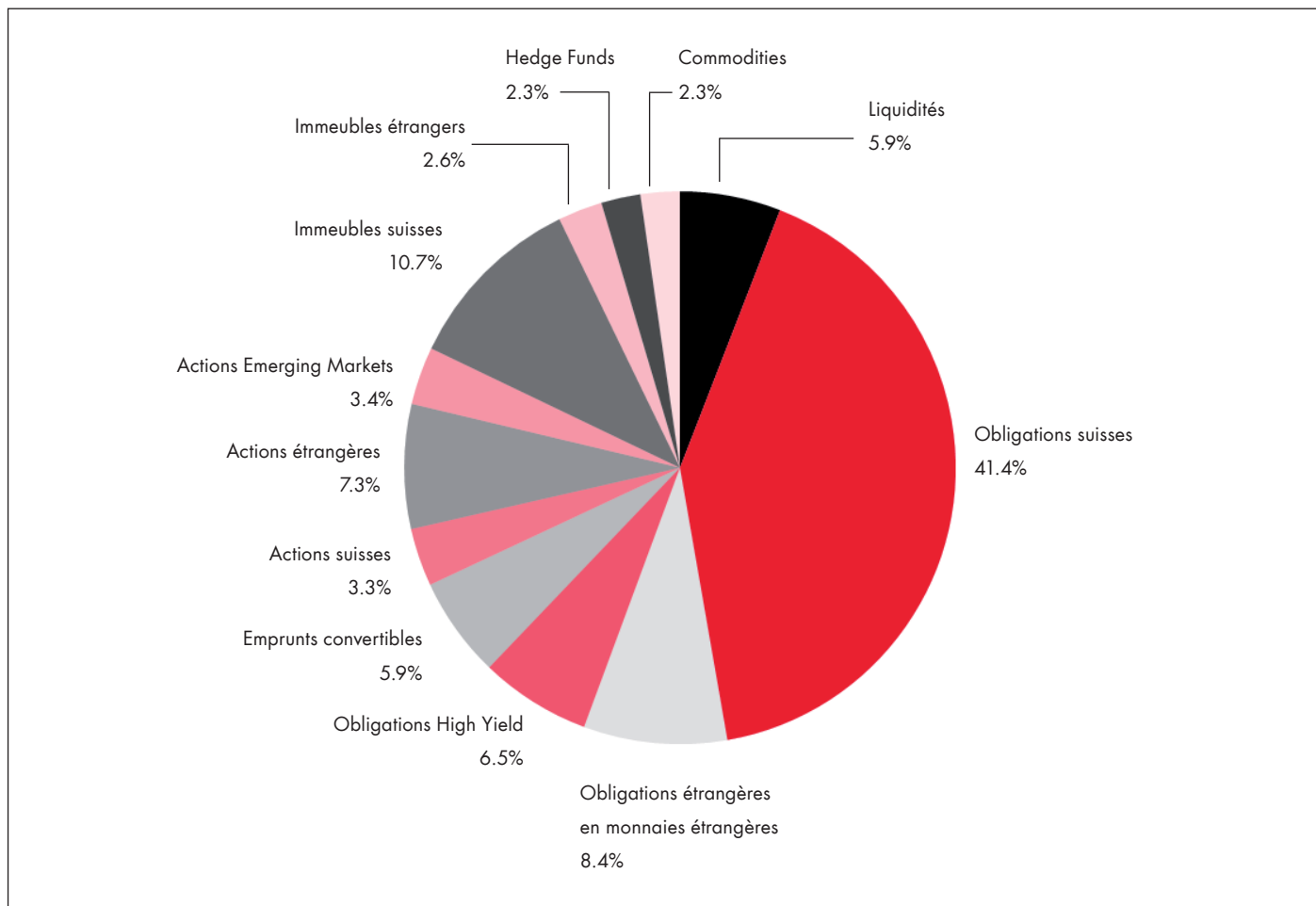
Contributions versées

Alors que les primes uniques versées par les assurés ont diminué de CHF 2,2 Mio par rapport à l'année précédente, les

contributions périodiques des employeurs et des employés ont augmenté de CHF 0,4 Mio.

Placements de la fortune et politique de placement

Asset Allocation au 31.12.2010



Rétrospective de la conjoncture et des placements en 2010: Rapport de Swisscanto Asset Management SA

Rapports fluctuants

L'année écoulée n'a plus tout à fait correspondu à l'année boursière 2009, globalement très bonne. L'évolution peut être décrite au plus simple avec les termes de la météorologie : le long et durable climat ensoleillé de l'année précédente a été suivi par un temps changeant. Celui qui a pu bien réagir à ces fluctuations fut avantagé. En février, un orage particulièrement violent se préparait en Grèce, et les conséquences de ce front orageux se manifestèrent par des turbulences sous forme d'une crise de l'Euro dans l'ensemble de l'union monétaire européenne. Comme toujours, les marchés d'actions se signalèrent par leurs mouvements de correction, car les investisseurs ne croient pas encore à la fin de la crise de l'endettement. Entre deux, il y eut aussi des coins de ciel bleu qui permirent une ambiance de marché plus agréable. En dépit de tous ceux qui prévoient le pire, l'économie américaine a continué de se redresser; l'économie allemande, moteur le plus important pour toute l'Europe et le plus grand partenaire commercial de la Suisse, a aussi enregistré une bonne année.

Redressement des intérêts annoncé

2010 fut un bon exercice pour les obligations, que personne ne prévoyait il y a une année avec une hausse rapide et importante des intérêts comme nous l'avons connu au printemps et en été. Cela dura encore longtemps jusqu'à ce que le marché fût conscient que la stratégie de sortie des banques centrales resterait au fond des tiroirs pour plusieurs trimestres encore. C'est pourquoi depuis le début de 2009 la courbe des intérêts s'est toujours déplacée plus loin dans le futur par rapport à la hausse des taux. L'évolution des intérêts à court terme indiquait que ce processus se terminerait en automne 2010.

Le fort recul du cours des titres de longue durée fut pourtant le plus important pour beaucoup d'investisseurs. Les cours en baisse furent enregistrés à partir de mi-novembre. Deux facteurs ont suscité cette évolution : d'une part, le marché estima que le risque d'une longue dépression persistante était nettement plus faible que quelques mois auparavant. L'explication en est qu'une reprise partielle du marché a suivi à ce moment-là, après que les chiffres économiques étonnamment positifs aient été publiés. D'autre part, nous interprétons aussi une hausse des taux d'intérêts sur les emprunts étatiques "sans risque" comme signal d'une grève des acheteurs. Le plus bas niveau des intérêts devait être atteint en novembre. En matière de risques de crédit, tout tournait l'an dernier autour des Etats PIIGÉ (Portugal, Irlande, Italie, Grèce, Es-

pagne). Dans ce contexte, une réponse claire des responsables politiques de l'Union européenne à ces questions ouvertes est encore attendue.

Tendance générale positive

Pour les actions, l'année 2010 a été marquée par des hauts et des bas continus. La douche froide eut lieu au printemps, avec la crise de l'endettement grecque engendrée par une mauvaise économie. Les craintes des investisseurs que l'économie puisse de ce fait retomber en récession pesèrent sur l'ambiance du marché. Au cours du 4^{ème} trimestre, le thème des finances publiques provoqua des turbulences, lorsque la dette nationale fut dans le collimateur des investisseurs. Quelques marchés d'actions européens ont avant tout corrigé sèchement les valeurs financières, ce qui devait partiellement provoquer de violentes baisses des cours. L'évolution des bénéfices d'entreprises est un contraste réjouissant. Ceux-ci dépassaient toujours les attentes des offices Research et des investisseurs. C'est pourquoi beaucoup d'analystes durent revoir leurs estimations à la hausse. Les bénéfices des entreprises faisant partie de l'indice mondial MSCI ont ainsi augmenté de plus de 30% après les dernières estimations. Cette évolution fut particulièrement dynamique au Japon, où les bénéfices ont en moyenne probablement doublé.

Depuis le 3^{ème} trimestre, ce ne sont toutefois plus seulement les marges améliorées grâce aux économies sur les frais qui ont amené ces révisions des bénéfices, mais aussi de plus grandes attentes sur les chiffres d'affaire. Cela donne confiance. Les marges bénéficiaires ont à nouveau atteint le niveau d'avant la crise financière; de plus, beaucoup d'entreprises se réjouissent d'un Cash-Flow record grâce à leur retenue dans les investissements.

Pour bon nombre d'investisseurs d'actions en francs suisses, l'année écoulée a toutefois été source de désillusion : alors que l'indice américain Dow-Jones augmentait de 11% sur l'ensemble de l'année et que le DAX allemand s'élevait même de 16%, les bénéfices sur les cours ainsi atteints étaient absorbés, au moins partiellement, par les pertes sur les monnaies. Ce fut particulièrement grave pour les placements en Euro: l'an dernier, la monnaie unique européenne a perdu 15% de sa valeur par rapport au franc. En outre, la bourse suisse n'a pas encore pu rivaliser avec les places boursières susmentionnées. Le Swiss-Performance-Index a enregistré une hausse d'à peine 3% exactement.

Demande ininterrompue sur l'immobilier

L'intérêt des investisseurs pour des placements indirects dans l'immobilier fut très important l'an dernier. Le succès des nouvelles émissions et des augmentations de capitaux le souligne clairement. Dans les matières premières, le retour de la hausse du prix du pétrole a été constaté. Pour la première fois depuis plus de deux ans, le baril de pétrole était coté au-dessus de 90 dollars à l'indice de la bourse des matières premières de New-York. Étonnement, la cotation des contrats à court terme était plus élevée que ceux à long terme. La raison réside en Chine. En premier lieu, la pénurie de diesel a contraint les raffineries locales à importer plus de pétrole brut pour couvrir les besoins toujours plus grands. D'autre part, les signes d'une forte conjoncture ont suscité un nouvel optimisme chez les spéculateurs pétroliers. De nombreux Hedge Fonds ont obtenu des résultats attrayants malgré le climat changeant et la très haute volatilité des marchés.

La crise de l'endettement, un thème durable

La crise de l'endettement de l'UE et le ralentissement de la relance économique pourraient aussi influencer le développement des marchés financiers. Afin de rééquilibrer les budgets des États fortement endettés, de gros efforts, sous forme de mesures d'assainissement décidées par les gouvernements, seront nécessaires. Des risques leur sont également liés : crises gouvernementales, troubles sociaux ou encore une plus faible croissance économique peuvent en être les conséquences. Parce que la crise de l'endettement persiste et aussi parce que les médias s'en emparent continuellement, l'effet de ces nouvelles peut encore se renforcer chez les investisseurs, à savoir dans deux directions. Les intérêts en hausse, faisant suite aux charges d'intérêts croissantes des États débiteurs, pourraient ainsi provoquer une plus grande incertitude chez les investisseurs. Mais une évolution positive est aussi possible : confiance plus grande, intérêts en baisse, plus forte croissance économique peuvent provoquer un démarrage accru dans la bonne direction.

Nous partons du principe que les marchés seront tiraillés entre les scénarios susmentionnés dans un futur prévisible. Mais la probabilité que la relance économique se poursuive est très bonne selon notre appréciation. Le secteur des entreprises se trouve fondamentalement dans une bonne configuration. Les progrès dans le marché du travail sont une condition importante pour une évolution positive des marchés financiers, car se pose le véritable problème de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne dans leur capacité concurrentielle

déficiente. Bien que les actions soient avantageusement évaluées par rapport aux emprunts, un taux d'investissement flexible est recommandé, selon la devise: ne pas céder à l'euphorie si un développement positif se présente, mais ne pas non plus tomber dans la déprime si la crise de l'endettement s'immisce à nouveau dans le rayon des marchés financiers.

Surcharge dans les emprunts des entreprises.

Une solution crédible à long terme dans la crise de l'endettement de l'Union monétaire européenne n'est pas encore en vue. Alors que le Portugal devait demander une aide financière auprès de l'UE, les efforts que l'Espagne a fait pour maîtriser le budget de l'état ont été visibles. Malgré ceux-ci, l'Espagne a continué d'être testée par les marchés et devait devenir la norme si l'UE prenait effectivement le problème en main. Nous continuons de sous-estimer les obligations des états PIIGÉ. Mais si la panique devait envahir le marché et si les prix devaient trop fortement chuter selon notre appréciation, nous utiliserons les opportunités et achèterons de manière sélective. Comme nous l'avons déjà mentionné, le plus bas niveau des intérêts est derrière nous, et de ce fait, nous aurons tendance à réduire la durée dans le portefeuille, mais de façon mesurée. En même temps, nous allons aussi diminuer progressivement notre actuelle concentration sur le moyen terme.

Mais les hausses d'intérêts ont aussi leur bon côté. Dans l'optique d'une caisse de pension, atteindre le taux d'intérêt légal minimum et l'objectif de rendement à long terme est positif.

Le scepticisme de beaucoup d'investisseurs au sujet des emprunts d'États permet aux emprunts d'entreprise de revenir un peu plus fortement au premier plan. Comme les crédits évoluent encore au même niveau depuis une année, nous maintenons une sur-représentation dans le secteur des crédits.

Une évolution mérite d'être spécialement mentionnée. Nous escomptons de nouvelles activités de fusions et de reprises, particulièrement aux USA. C'est une tendance négative pour les débiteurs Investment Grade ayant une grosse capitalisation boursière, mais positive pour le segment des débiteurs dans le domaine du High-Yield.

Confiance dans les actions

Nous maintenons notre appréciation positive de principe pour le marché des actions. Une nouvelle légère hausse des intérêts renforcerait la tendance de beaucoup d'investisseurs

à augmenter leur quota d'actions. Mais les raisons fondamentales devraient être décisives. Hier comme aujourd'hui, l'économie américaine est étonnamment positive et l'Allemagne, à la suite de la faiblesse de l'Euro, a retrouvé ses anciennes forces de champion du monde des exportations. Les entreprises continuent de convaincre, mieux que prévu, avec leurs bénéfices ainsi qu'avec le développement de leur chiffre d'affaire. De plus, l'évaluation globale des marchés d'actions est dans l'ensemble favorable. Cela incite de plus en plus à racheter des actions, ce qui en revanche a pour effet de soutenir les cours. Les Small & Mid Caps sont toujours et encore préférés aux Large Caps, car ils sont les bénéficiaires des activités renforcées de reprises. Pour les actions substantielles qui ont été décevantes au cours des dernières années (entre autres les faibles performances du secteur financier), nous attendons moins de vents contraires et il existe un potentiel de reprise pour les titres sous-cotés.

Offre accrue dans l'immobilier (logement)

Les conditions-cadre politico-économiques continuent d'être dans l'ensemble favorables pour le marché immobilier suisse. La croissance, l'emploi et l'inflation apparaissent dans le domaine écologique. La force du franc est un risque à mentionner pour la suite du développement. La forte activité dans la construction de logements induit une extension de l'offre. Celle-ci sera toutefois bien absorbée par le flux migratoire toujours positif.

Dans les matières premières, l'or devrait rester un placement solide au vu des problèmes d'endettement en Europe ainsi que du bas niveau des intérêts. Dans le secteur agro-alimentaire, il faut compter avec des prix maintenus élevés en raison d'une grande demande et de la baisse des récoltes due aux conditions atmosphériques.

Swisscanto
Asset Management AG

Rapport de la Commission de placement

Evolution de la performance

L'année 2010 a de nouveau été marquée par l'évolution extraordinairement volatile des marchés internationaux de capitaux.

Après une évolution positive des rendements au cours des quatre premiers mois de l'année, la crise au sein des Etats dénommés PIIGÉ (Portugal, Irlande, Italie, Grèce et Espagne) amena en mai un recul brutal du rendement annuel, jusqu'au point zéro. Toutefois, le 2ème semestre fut plus fortement marqué par une conjoncture au dynamisme séduisant, ainsi que par beaucoup de résultats étonnamment positifs des entreprises. Finalement, le rendement annuel a baissé à un taux à peine satisfaisant de 2,2%.

Les obligations «High-Yields» se sont développées de façon particulièrement réjouissante, puisqu'elles ont fini l'année 2010 avec un rendement d'un petit 12%. Le secteur «Commodities», qui a rapporté 10%, fut également extrêmement positif, de même que les Placements Immobiliers étrangers avec un rendement annuel de 7,5%. Par contre, les catégories de placement en monnaies étrangères furent lourdement sous pression, en raison de l'insécurité naissante concernant la capacité de paiement de quelques Etats européens, ainsi que de la politique monétaire très expansive des USA. Ceci s'exprima le plus violemment au sens des performances dans les catégories de placement «Prêts convertibles» (avec un rendement annuel de - 9,5%), dans les «Obligations en monnaies étrangères» (- 3,1%) ainsi que dans les «Actions étrangères» (- 2,9%).

La Commission de placement a pris ces faits en considération et a réduit considérablement le risque sur les monnaies avec un «Hedge Fond» partiel dans le domaine des obligations en monnaies étrangères.

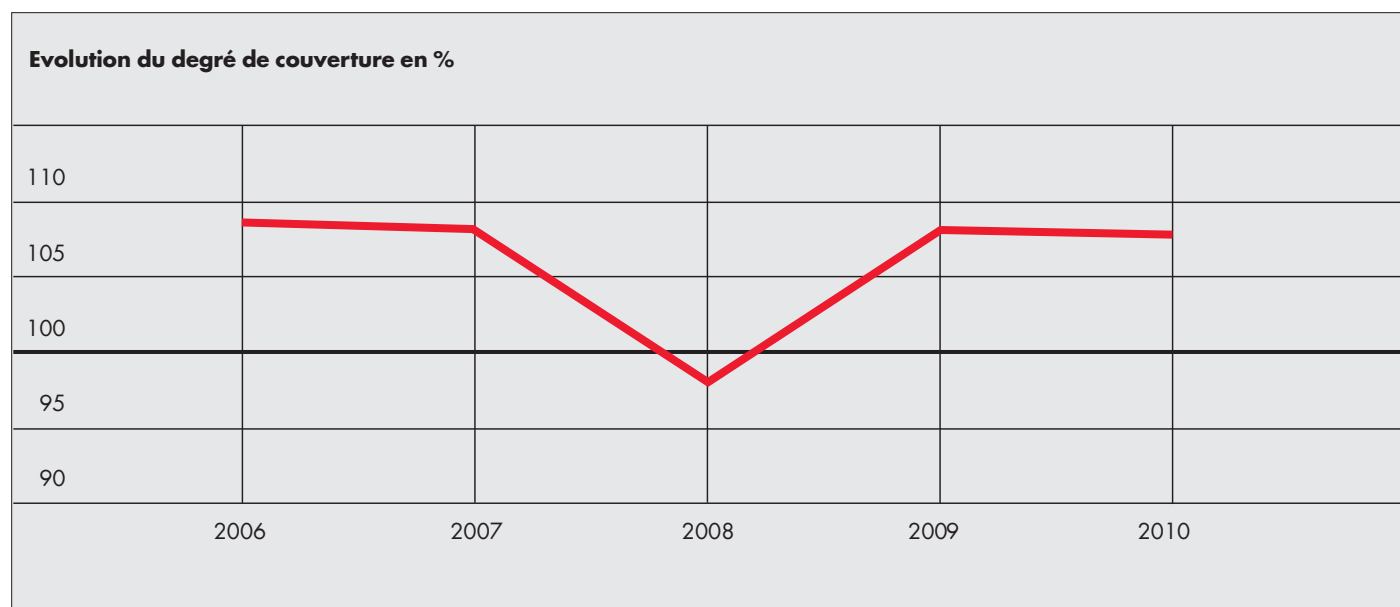
Bilan et vue d'ensemble

Dans l'ensemble, on peut qualifier 2010 comme une année vraiment très volatile, mais dont le résultat final n'est plutôt pas spectaculaire.

En 2011, la Commission de placement prendra en main une révision de la stratégie. Elle désire en premier lieu harmoniser encore plus les orientations de placement avec les obligations existantes de la Fondation collective, dans le but de maintenir l'évolution du degré de couverture la plus stable possible.

Evolution du degré de couverture

Avec une valeur de 107,5%, le degré de couverture demeure sans changement à un bon niveau durant cet exercice.



Compte annuel 2010

Bilan au 31 décembre 2010 et 2009	14
Compte d'exploitation	16
Annexe au compte annuel	19

Bilan au 31 décembre 2010 et 2009

Actifs	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Placements de la fortune		
Liquidités	8 579 922.60	16 372 055.36
Créances	1 874 789.23	2 609 094.95
Placements des capitaux	161 893 681.82	142 352 036.21
Liquidités stratégiques	9 583 522.97	1 993 672.36
Placements collectifs Obligations	95 812 315.70	87 174 097.35
Placements collectifs Emprunts convertibles	9 708 000.00	9 097 260.30
Placements collectifs Actions	17 226 207.30	16 589 985.25
Placements collectifs Immeubles	21 716 502.80	20 640 143.15
Placements collectifs Hedge Funds	3 705 291.05	3 284 269.80
Placements collectifs Commodities	4 141 842.00	3 572 608.00
Total Placements de la fortune	172 348 393.65	161 333 186.52
Compte de régularisation des actifs	358 416.00	1 401 638 00
Total Actifs	172 706 809.65	162 734 824.52

Passifs

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Obligations		
Prestations de libre passage et rentes	378 696.00	526 088.75
Autres obligations	63 022.41	31 385.20
Total obligations	441 718.41	557 473.95
Compte de régularisation passif	4 216 930.25	5 347 666.79
Réserves de contributions de l'employeur	4 428 664.65	4 591 794.50
Capitaux de prévoyance et fonds libres des oeuvres de prévoyance		
Capital de prévoyance des assurés actifs	151 151 497.20	140 422 397.20
Fonds libres des oeuvres de prévoyance	691 582.67	714 609.67
Total capitaux de prévoyance et fonds libre des oeuvres de prévoyance	151 843 079.87	141 137 006.87
Réserve de fluctuation des cours	11 776 416.47	11 100 882.41
Capital de la Fondation, fonds libres		
Situation en début de la période	0.00	- 2 748 370.90
Excédent des produits	0.00	2 748 370.90
Total sous-couverture	0.00	0.00
Total Passifs	172 706 809.65	162 734 824.52

Compte d'exploitation

	2010 en CHF	2009 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	27 450 585.50	26 274 729.35
Cotisations salariés	5 760 036.90	5 529 140.25
Cotisations employeurs	12 225 732.55	12 123 353.75
Primes uniques et sommes de rachat	8 512 607.15	8 072 669.40
Apports dans les réserves de contributions de l'employeur	952 208.90	549 565.95
Prestations d'entrée et nouveaux contrats	1 733 787.35	3 899 089.20
Prestations de libre passage	1 591 213.10	3 366 383.15
Versements pour la propriété du logement/divorce	71 034.70	70 238.35
Primes de nouveaux contrats	71 539.55	462 467.70
Apports de cotisations et prestations d'entrée	29 184 372.85	30 173 818.55
Prestations réglementaires	- 4 103 737.10	- 9 160 783.45
Rentes de vieillesse	- 306 419.60	- 263 846.70
Rentes de survivants	- 54 600.00	- 51 481.80
Rentes d'invalidité	- 246 827.55	- 282 169.65
Autres prestations réglementaires	- 14 318.40	- 15 736.80
Prestations en capital à la retraite	- 3 190 926.20	- 8 441 023.70
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 290 645.35	- 106 524.80
Prestations de sortie et résiliations de contrats	- 14 368 476.80	- 12 772 915.90
Prestations en cas de sortie/résiliations de contrats	- 12 323 941.10	- 10 890 456.10
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 2 044 535.70	- 1 882 459.80
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	- 18 472 213.90	- 21 933 699.35
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques et réserves de contributions	- 10 520 836.95	- 7 825 028.90
+/- Dissolution/Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	- 7 967 101.30	- 5 604 467.40
Rémunération du capital de prévoyance	- 2 761 998.70	- 2 599 993.10
+/- Dissolution/Constitution de provisions techniques	23 027.00	63 576.75
+/- Dissolution/Constitution de réserves de contributions	185 236.05	315 854.85
Produit de prestations d'assurance	1 973 957.05	2 479 124.10
Prestations d'assurance	934 721.05	802 017.35
Surplus de bénéfices des assurances	1 039 236.00	1 677 106.75
Charges d'assurance	- 4 229 415.40	- 4 144 852.85
Primes d'assurance	- 4 197 255.20	- 4 113 490.45
Cotisations au fonds de garantie	- 32 160.20	- 31 362.40
Résultat net de l'activité d'assurance	- 2 064 136.35	- 1 250 638.45

	2010 en CHF	2009 en CHF
Résultat net des placements	3 306 475.57	15 602 401.89
Produits des liquidités stratégiques	- 17 998.87	160 953.92
Produits des obligations	2 767 833.32	7 437 077.50
Produits des emprunts convertibles	- 860 256.04	1 088 060.12
Produits des actions	- 131 166.34	4 519 955.28
Produits des immeubles	1 127 019.16	1 821 213.16
Produits des Hedge Funds	118 042.52	80 056.18
Produits des Commodities	377 891.67	566 928.89
Total produits des placements	3 381 365.42	15 674 245.05
Produits d'intérêt des avoirs bancaires	17 035.75	32 787.38
Produits d'intérêt des créances	34 876.05	20 737.66
Charges d'intérêt pour fonds de tiers	- 32 333.53	- 31 859.70
Charges d'intérêt pour réserves de contributions de l'employeur	- 22 106.20	- 22 473.05
Charges pour l'administration des placements	- 72 361.92	- 71 035.45
Total produits des autres actifs et de fonds de tiers	- 74 889.85	- 71 843.16
Autres produits	9 623.20	41 463.85
Produits de prestations fournies	1 500.00	4 820.25
Autres produits	8 123.20	36 643.60
Frais d'administration	- 576 428.36	- 543 973.98
Frais d'administration	- 565 928.36	- 548 503.98
Frais pour marketing et publicité	- 10 500.00	4 530.00
Excédent des produits avant dissolution de la réserve de fluctuation des cours	675 534.06	13 849 253.31
- Constitution/+ Dissolution de la réserve de fluctuation des cours	- 675 534.06	- 11 100 882.41
Excédent de produits/charges	0.00	2 748 370.90

Annexe au compte annuel

Bases et organisation	20
Nature de l'application du but	23
Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	24
Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture	25
Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	28
Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	36
Exigences de l'autorité de surveillance	37
Autres informations relatives à la situation financière	37
Rapport de l'organe de contrôle	48

Bases et organisation

Forme juridique et but

Sous le nom de Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales une fondation conforme aux art. 80ss du Code civil suisse fut créée le 29.11.1984 par Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales.

La fondation a pour but des mesures de prévoyance professionnelle hors des prestations prescrites obligatoirement par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Enregistrement LPP et fonds de garantie

Registre pour la prévoyance professionnelle
Fonds de garantie LPP

N° 3.010.999
N° NR 30

Indication concernant les actes et le règlements

Acte de fondation

29.11.1984, dernière révision: 12.12.2007

Règlement des placements

01.12.2009

Règlement pour la liquidation partielle

12.11.2010

Règlement des réserves

12.04.2010

Règlement électoral

01.01.2005

Règlement d'organisation

01.06.2005

Règlement de prévoyance

individuellement selon chaque œuvre de prévoyance

La gestion administrative de la Fondation est du ressort de Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA (anciennement Patria Société Suisse d'assurances sur la vie). La convention de direction des affaires du 28.12.2004 entre la

Fondation et Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA règle les tâches, les compétences et les responsabilités des personnes mandatées à la gestion administrative.

Organe de gestion / Droit à la signature

Les membres du Conseil de fondation et les autres personnes autorisées à signer signent collectivement à deux.

Conseil de fondation	Hanspeter Hess Philipp Gmür Donald Desax Ralph-Thomas Honegger Johan B.A. Kroon Beat Müller Jean-Daniel Neuenschwander Charles Stettler	Président Vice-président Membre Membre Membre Membre Membre Membre
Commission de placement	Iwan Deplazes Martin Flück Herbert Joss Stefan Kunzmann Hendrik van der Bie	Président Membre Membre Membre Membre
Personnes autorisées à signer	Davide Pezzetta Rosmarie Champion René Eggimann Roland Kaufmann Michael Maxelon Daniel Rossi Christoph Schneider Claude Schreiber	Directeur administratif Responsable comptabilité Responsable du service juridique Marketing Responsable du service à la clientèle Responsable Fondation de libre passage Service juridique Swisscanto Responsable Key Accounts et Underwriting

Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Beratungsgesellschaft für die zweite Säule SA, Bâle
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers SA, Bâle
Investment-Controlling	Complementa Investment-Controlling SA, St-Gall
Autorité de surveillance	Office fédéral des Assurances sociales, Berne

Employeurs affiliés

	2010 Nombre	2009 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	379	376
Entrées	17	9
Sorties	- 8	- 6
Effectif à la fin de l'exercice sous revue	388	379

Membres actifs et rentiers

Assurés actifs	2010 Nombre	2009 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	1 456	1 517
Entrées	57	3
Sorties	- 30	- 64
Effectif à la fin de l'exercice sous revue	1 483	1 456

Bénéficiaires de rentes	31.12.2010 Nombre	Evolution Nombre	31.12.2009 Nombre
Rentes de vieillesse	28	2	26
Rentes d'invalidité	17	1	16
Rentes d'orphelins	1	1	0
Rentes de conjoints	2	0	2
Total	48	4	44

Nature de l'application du but

Le but de la Fondation est atteint lorsque les employeurs adhérent à la Fondation par un contrat d'affiliation. Lors de la conclusion de ce contrat d'affiliation, une œuvre de prévoyance se constitue.

Explications relatives au plan de prévoyance

Chaque œuvre de prévoyance dispose d'un propre plan de prévoyance dans le cadre de la prévoyance professionnelle subobligatoire. Les prestations de vieillesse reposent sur la primauté des cotisations, les prestations de risque sur la primauté des cotisations ou la primauté des prestations selon l'œuvre de prévoyance et les prestations concernées.

Financement, méthodes de financement

Le financement est régi séparément pour chaque œuvre de prévoyance. Les charges de prévoyance sont financées essentiellement par les salariés et l'employeur, ce dernier devant en supporter au minimum 50%.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La présentation des comptes s'appuie sur les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26 dans leur version du 01.01.2004.

Principes comptables et d'évaluation

Principes comptables

Le rapport annuel se compose du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe. Il tient compte des chiffres de l'année précédente.

L'annexe comprend des informations complémentaires ainsi que des explications sur les placements, le financement et les différents postes du bilan et du compte d'exploitation.

Les événements survenus après la date de clôture du bilan ne doivent être mentionnés que s'ils influent sensiblement l'appréciation de la situation de l'institution de prévoyance.

D'autre part, restent réservés les articles 957 à 964 du Code des obligations concernant la comptabilité commerciale.

Principes d'évaluation

Liquidités

Instruments boursiers tels que les Futures

Instruments non-boursiers tels que les avances sur devises et les SWAPS

Conversion des valeurs en monnaies étrangères

Créances

Placements collectifs

Actions suisses

Compte de régularisation des actifs

Valeur nominale

Valeur du marché

Valeur de renouvellement au jour du bilan

Cours du jour

Valeur nominale, déduction faite de la provision pour dépréciation

Valeur du cours

Valeur réelle

Valeur nominale

Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture

Nature de la couverture des risques, réassurances

La Fondation a conclu un contrat d'assurance vie collective avec Helvetia Société d'assurances sur la vie SA, Bâle (ci-après Helvetia), pour la couverture des risques techniques d'assurance décès et invalidité ainsi que pour le rachat de prestations de vieillesse.

La Fondation est preneur d'assurance et bénéficiaire. Un écart entre les prestations de vieillesse selon le plan de prévoyance et les conditions du contrat d'assurance est pris en charge par la Fondation. Le financement de la différence s'opère avec un montant pour le rachat des rentes de vieillesse (valeur actuelle de ces rentes selon le système de répartition).

Explication des actifs et passifs de contrats d'assurance

Toutes les rentes sont réassurées. Le capital de couverture pour les rentes, non inscrit au bilan, s'élève au total à CHF 11 600 000 (année précédente CHF 10 780 000).

Développement et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations

	2010 en CHF	2009 en CHF
Avoirs d'épargne à la fin de l'année précédente	140 422 397	132 217 937
Cotisations d'épargne	14 618 455	14 629 991
Primes d'épargne AI	99 011	119 879
Apports de libre passage, montant de rachat et nouveaux contrats	10 789 451	11 940 213
Versements pour la propriété du logement/divorce	71 035	70 238
Prestations de libre passage en cas de sortie et de résiliation de contrat	- 12 298 288	- 10 794 749
Résiliation en cas de départ à la retraite, de décès ou d'invalidité	- 3 268 028	- 8 478 645
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 2 044 536	- 1 882 460
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	2 761 999	2 599 993
Avoirs d'épargne à la fin de l'exercice sous revue	151 151 497	140 422 397
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	2.00%	2.00%

Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

La Fondation n'apporte que des prestations surobligatoires.

Résultat du dernier rapport d'expertise technique

Dans son rapport technique succinct au 31.12.2010 daté du 11.02.2011, l'expert en prévoyance professionnelle arrive aux conclusions suivantes:

En fonction de la structure technique spécifique de la Fondation, nous pouvons confirmer que tous les risques techniques assurés sont couverts à 100% sur une base individuelle et que les réserves techniques sont suffisamment dotées. La capacité de risque technique de la Fondation n'est pas modifiée et est jugée très bonne.

Lors de l'année sous revue, la fondation a réussi à réaliser un gain sur le rendement et à garder la réserve de fluctuation de cours pratiquement constante; elle s'élève comme auparavant à environ 73% de sa valeur cible.

Sur la base des indications techniques disponibles ainsi que des modifications intervenues au cours des 12 derniers mois, la Fondation peut également remplir ses obligations à l'avenir.

Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Actuellement, aucune réserve technique ne doit être constituée.

Composition des fonds libres des œuvres de prévoyance	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Fonds libres des œuvres de prévoyance		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	276 231	280 259
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	306 865	319 646
Excédents individuels des œuvres de prévoyance affiliées	108 486	114 705
Total des réserves techniques	691 583	714 610

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Actifs au bilan	172 706 810	162 734 825
Obligations et comptes de régularisation	- 4 658 649	-5 905 141
Fortune de prévoyance disponible	168 048 161	156 829 684
Capital de prévoyance des assurés actifs	151 151 497	140 422 397
Réserve de contributions de l'employeur	4 428 665	4 591 795
Réserves techniques	691 583	714 610
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	156 271 745	145 728 801
Degré de couverture en %	107.5	107.6

Degré de couverture

Le règlement de prévoyance de Swissscanto Supra Fondation collective prévoit qu'un découvert technique en cas de liquidation totale ou partielle d'une œuvre de prévoyance soit compensé, y compris avec les réserves de contributions de

l'employeur. C'est pourquoi ces réserves de contributions sont traitées comme des capitaux de prévoyance et des réserves techniques pour le calcul du degré de couverture.

Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

L'organisation de l'activité de placement de la Fondation collective Swisscanto est réglée dans le Règlement de placement. L'organisation relative aux placements est confiée au Conseil de fondation, à la Commission de placement, à la Direction, aux gestionnaires de portefeuille, aux gestionnaires Overlay ainsi qu'au contrôleur des investissements.

Le Conseil de fondation nomme les membres de la Commission de placement et définit l'organisation relative aux placements. Sur demande de la Commission de placement et dans le cadre des dispositions légales, il approuve la stratégie et les directives de placements, la gestion Overlay ainsi que le contrôle d'investissement.

La Commission de placement est responsable du contrôle, de l'application, de l'initialisation de rajustement de la stratégie de placement ainsi que la gestion Overlay.

La banque de dépôt est la Banque Cantonale de Zurich.

La gestion Overlay est mise en place avec la Banque Cantonale de Zurich. Son but est de piloter les placements dans la marge de fluctuation des catégories de placement au moyen d'instruments dérivés qui sont à disposition. Les transactions de Rebalancing pour ces catégories de placement sont également effectuées dans le cadre des limites définies dans le contrat. Les tâches, les responsabilités et les échéances sont réglées dans le contrat de gestion de fortune du 24.04.2008 passé avec la Banque Cantonale de Zurich.

Complementa Investment Controlling AG est responsable du Controlling des investissements. Cette entreprise consolide la fortune placée, contrôle la conformité légale ainsi que le respect des directives de placement, la mise en pratique de la gestion Overlay et rapporte les résultats des placements consolidés et de surveillance à la Commission de placement. Ces tâches sont réglées dans le contrat de mandataire du 23.03.2009.

La Direction garantit les liquidités opérationnelles ainsi que le compte-rendu nécessaire à la Commission de placement et au gestionnaire Overlay. Elle effectue en outre les transactions de Rebalancing pour les catégories de placement qui ne sont pas pilotées par la gestion Overlay.

Les devoirs des gestionnaires de portefeuille sont définis dans le contrat de gestion de fortune séparé daté du 06.12.2001. Il s'agit ici en particulier de l'établissement du rapport mensuel pour les placements de base ainsi que l'information de la Commission de placement sur les résultats atteints, les attentes des marchés et les événements extraordinaires concernant les placements de base.

Les placements traditionnels concernent exclusivement des droits de la Fondation de placement Swisscanto et des fonds de Swisscanto Asset Management SA.

L'Overlay Management concerne les placements non traditionnels tels que Futures boursiers, les opérations hors bourse sur devises ainsi que les intérêts Swap.

Objectif fixé et calcul de la réserve de fluctuation des cours

Objectif fixé concernant les réserves pour fluctuation de cours	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Total des placements de capitaux	161 893 682	142 352 036
10.4% de ce total selon le règlement de placement	16 836 943	14 804 612
	2010 en CHF	2009 en CHF
Réserve de fluctuation des cours		
Réserve de fluctuation des cours au 1.1.	11 100 882	0
Réduction/affectation au débit/au profit du compte d'exploitation	675 534	11 100 882
Réserve de fluctuation des cours au 31.12.	11 776 416	11 100 882
Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours	16 836 943	14 804 612
Déficit de la réserve pour fluctuation des cours	5 060 526	3 703 729

Présentation du placement de la fortune selon les catégories de placements

Stratégie de placement au 31.12.2010

	Stratégie %	Marge de fluctuation		Valeur du marché selon bilan en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur du marché y compris les dérivés en CHF	Part en %
		Min. %	Max. %				
Liquidités stratégiques	1.0%	0.0%	10.0%	9 583 523		9 583 523	5.9
Obligations suisses	43.2%	35.2%	51.2%	67 843 765	- 276 100	67 567 665	41.4
Obligations étr. en monnaie étr.	11.4%	3.4%	19.4%	17 319 436	- 3 606 487	13 712 949	8.4
Obligations High Yield	6.4%	5.2%	7.6%	10 649 115		10 649 115	6.5
Placements coll. Obligations				95 812 316	- 3 882 587		
Placements coll. Emprunts convertibles	6.4%	5.2%	7.6%	9 708 000		9 708 000	5.9
Actions suisses	3.4%	0.0%	11.0%	5 229 508	257 442	5 486 950	3.4
Actions étrangères	3.4%	0.0%	11.0%	6 417 403	5 499 482	11 916 885	7.3
Actions Marchés émergents	3.4%	2.2%	4.6%	5 579 297		5 579 297	3.4
Placements coll. Actions				17 226 207	5 756 924		
Immeubles suisses	11.4%	10.6%	12.2%	17 442 317		17 442 317	10.7
Immeubles étrangers	5.0%	4.6%	5.4%	4 274 186		4 274 186	2.6
Placements coll. Immeubles				21 716 503			
Placements coll. Hedge Funds	2.5%	2.0%	3.0%	3 705 291		3 705 291	2.3
Placements coll. Commodities	2.5%	0.0%	5.0%	4 141 842	- 441 697	3 700 145	2.3
Total placements de capitaux	100.0%			161 893 682		163 326 322	
Liquidités				8 579 923			
Créances				1 874 789			
Compte de régularisation actif				358 416			
Autres actifs				10 813 128			
Somme de bilan				172 706 810			

La nouvelle stratégie de placement concernant la catégorie Immeubles Etrangers n'est pas encore tout à fait opérationnelle. Il est prévu au cours de l'année prochaine le contrôle

de la stratégie. A cette occasion, le procédé plus étendu concernant le poste Immeubles étrangers sera éclairci.

Limitation des placements selon l'art. 55 OPP2

Article	Catégorie	Valeur en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur déterminante selon art. 55 OPP2	en % de la fortune totale	Limites OPP2
	Créances des capitaux immobilisés, y.c. liquidités	125 904 681	- 5 315 227	120 589 454	68.5%	100.0%
	Total en CHF	106 470 435	- 1 958 263			
	Total en monnaies étrangères	19 434 246	- 3 356 964			
55b	Actions	17 226 303	5 756 924	22 983 227	13.8%	50.0%
	en CHF	5 229 508	257 442			
	en monnaies étrangères	11 996 795	5 499 482			
55c	Immeubles	21 716 503			13.4%	30.0%
	Immeubles suisses	17 442 317		17 442 317		
	Immeubles étrangers	4 274 186		4 274 186	2.7%	10.0%
	en CHF	0		0		
	en monnaies étrangères	4 274 186		4 274 186		
55d	Placements alternatifs	7 847 123	- 441 697	7 405 426	4.3%	15.0%
	en CHF	3 705 281		3 705 281		
	en monnaies étrangères	4 141 842	- 441 697	3 700 145		
	Total	172 694 610	0	150 978 107		
55e	Positions en monnaies étrangères sans garantie	38 847 069	1 700 821	40 547 890	24.3%	30.0%

Explications du résultat net du placement de la fortune

Les revenus de la fortune sont couramment soumis au Control-ler d'investissement et comparés avec la performance du Benchmark. Le calcul de la performance s'effectue selon la

méthode TWR (Time-Weighted Return) et conformément à la systématique de la stratégie de placement représentée.

Les valeurs de performance suivantes sont déterminées de cette manière:

	2010	Perfor- mance %	2009
	CHF		CHF
Liquidités stratégiques	5 003	n/a	9 474
Obligations suisses CHF	2 132 119	3.4	3 157 500
Obligations étrangères en monnaies étrangères	- 583 484	- 3.1	1 693 037
Obligations High Yield	1 219 198	12.1	2 586 541
Emprunts convertibles étrangers en monnaies étrangères	- 860 256	- 9.5	1 088 060
Actions suisses	90 758	1.7	1 013 506
Actions étrangères (sans Marchés émergents)	- 445 888	- 7.3	1 632 050
Actions Marchés émergents	223 963	4.9	1 874 399
Immeubles suisses	829 778	5.0	838 719
Immeubles étrangers	297 241	7.5	982 494
Hedge Funds	118 043	2.8	80 056
Commodities	377 892	10.0	566 929
Opérations à terme sur devises	- 23 001	n/a	151 480
Total placements	3 381 365	2.2	15 674 245

	2010 en CHF	2009 en CHF
Produit de la gestion Overlay		
Conduite tactique des classes de placement	- 502 899	66 390
Rebalancing	134 464	391 826

	2010 in CHF	2009 in CHF
Produit des intérêts des liquidités	17 036	32 787
Produit des intérêts des créances	34 876	20 738
Charges d'intérêts pour fonds de tiers	- 32 334	- 31 860
Charges d'intérêts pour réserves de contributions de l'employeur	- 22 106	- 22 473
Total autres actifs et fonds de tiers	- 2 528	-808
Frais de gestion de fortune	- 72 362	- 71 035
Résultat net des placements	3 306 476	15 602 402

Les frais de gestion de la fortune pour les placements collectifs sont directement débités dans les groupes de placement par le fournisseur.

Les commissions versées à la Fondation pour ses placements sont inclus dans les rendements de la fortune de chaque groupe de placement.

Instruments dérivés courants (ouverts)

Dans sa séance du 16.4.2008, le Conseil de fondation a décidé de mettre en oeuvre une gestion Overlay. Le but d'un mandat Overlay est d'une part la gestion tactique des placements à l'intérieur de la marge de fluctuation des cours, d'autre part la réalisation des transactions de Rebalancing au moyen d'instruments dérivés dans les catégories de placement où de tels instruments existent.

Ce mandat a débuté le 01.07.2010. Actuellement, les catégories de placement suivantes sont conduites avec une gestion Overlay: Obligations suisses, Obligations étrangères, Actions suisses, Actions étrangères sans marchés émergents et Commodities.

Opérations à terme sur devises

Pour chaque transaction Future ou Swap en monnaie étrangère, une opération à terme sur devises est conclue simultanément pour un montant égal au nominal du contrat de la monnaie respective. Les opérations à terme sur devises ont été couvertes en tout temps et en totalité par les placements de base.

Le contrat prévoit l'utilisation des instruments dérivés suivants:

Indice Actions Futures, Indice Commodity Futures (Cash Settlement), Bond Futures, SWAPS d'intérêts CHF et EUR avec une durée restante maximale de 15 ans, affaires de devises à terme en monnaie AUD, CAD, GBP, HKD, JPY, SGD, et USD.

L'ensemble des positions dérivées à engagement réduit doit en tout temps être complètement couvert par les placements de base.

Au 31.12.2009, les opérations suivantes subsistent, avec une valeur marchande de CHF – 35 722 (année précédente: CHF –2 790):

Opérations à terme sur devises	Valeur marchande en CHF	Exposition économique en CHF	Exposition en CHF (OPP2)*
	– 35 722	– 35 722	1 700 821

* Exigences de liquidités selon OPP2

La valeur marchande des opérations à terme sur devises figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

Instruments dérivés courants (ouverts): Futures

Les contrats Futures suivants, couverts en tout temps par les placements de base, subsistent au 31.12.2010:

Futures	Valeur marchande en CHF	Exposition économique en CHF	Exposition en CHF (OPP2)*
Obligations suisses	0	276 100	274 300
Obligations étrangères en monnaies étrangères	0	– 3 606 487	– 3 573 997
Actions suisses	0	257 442	254 320
Actions étrangères	0	5 499 482	5 507 238
Commodities	0	– 441 697	– 443 214
Total	0	1 984 840	2 018 647

* Exigences de liquidités selon OPP2

Instruments dérivés courants (ouverts):

Swaps d'intérêts

Dans la conduite tactique des Obligations Suisse, on met en place selon le volume, soit un Swap d'intérêts avec durée résiduelle maximale de 15 ans, soit des CONF-Futures.

La valeur nominale des Swaps est toujours entièrement couverte par la valeur des placements de base.

Swaps d'intérêts	Valeur marchande en CHF	Valeur nominale	Exposition en CHF (OPP2)*
	- 4 019	1 200 000	0
Total	- 4 019	1 200 000	0

* Exigences de liquidités selon OPP2

La valeur marchande des Swaps d'intérêts figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

Explications relatives à la réserve de contributions de l'employeur

Réserve de contributions de l'employeur	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Etat au début de la période	4 591 795	4 885 176
Apports aux réserves de contributions de l'employeur	952 209	549 566
Apports de nouveaux contrats	69 655	0
Prestations résultant de résiliations de contrats	- 217	- 49 818
Utilisation pour le paiement des primes	- 521 252	- 795 602
Utilisation pour primes uniques	- 685 631	- 20 000
Intérêt	22 106	22 473
Etat à la fin de la période	4 428 665	4 591 795

Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Explications relatives aux créances	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Primes dues	1 282 658	1 305 340
Avoir d'assurance	493 789	850 612
Autres créances	0	374 263
Impôt anticipé	98 341	78 879
	1 874 789	2 609 095

Explications relatives au compte actif de régularisation	31.12.2010 en CHF	31.12.2009 en CHF
Prestations payées d'avance	185 796	1 229 538
Autres comptes de régularisation	172 620	171 300
	358 416	1 400 838

Explications relatives au compte de régularisation passif	31.12.2009 en CHF	31.12.2008 en CHF
Charges de l'indemnité de distribution/Frais de courtage	490 000	561 000
Primes payées d'avance	609 860	474 848
Autres comptes de régularisation	63 276	136 390
	1 163 136	1 172 238

Explications relatives aux charges d'assurance	2010 en CHF	2009 en CHF
Prime de risque	3 136 994	3 057 922
Prime pour frais de gestion	1 060 261	1 055 569
Cotisations au fonds de garantie	32 160	31 362
	4 229 415	4 144 853

Explications relatives aux charges d'administration	2010 en CHF	2009 en CHF
Indemnités de distribution	357 903	311 992
Courtages	128 678	160 000
Organe de contrôle, expert, surveillance	43 888	38 595
Autres frais d'administration	35 459	37 917
	565 928	548 504

Exigences de l'autorité de surveillance

Information concernant les règles en vigueur relatives aux rétrocessions

Le placement de la fortune de Swisscanto Supra s'effectue d'une part selon un contrat de collaboration avec Swisscanto Fondation de placement, et d'autre part selon un contrat de placement de fonds avec Swisscanto Asset Management SA ainsi que le contrat de gérance de fortune avec la Banque Cantonale de Zurich pour Overlay-Mangement.

Les trois partenaires confirment tous par écrit qu'ils ne reçoivent aucune rétrocession de tiers dans le cadre des relations contractuelles susmentionnées.

Information concernant la réglementation en vigueur pour les excédents

La Fondation a droit aux parts d'excédents attribués dans le cadre du contrat d'assurance collective avec Helvetia. Pour l'exercice 2010, ces parts ont atteint la somme de CHF 1 039 236.00 (année précédente: CHF 1 677 106.75). Conformément au règlement, ce montant est utilisé pour soutenir le degré de couverture.

Autres informations relatives à la situation financière

Procédures juridiques courantes

Sur la base de l'état actuel des procédures juridiques courantes, nous ne supposons pas que d'autres frais de procédures puissent encore être engendrés pour la Fondation.

Événements survenus après la date de clôture de l'exercice

Nous n'avons pas connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice et qui auraient exercé une influence déterminante sur le compte annuel.

Rapport de l'organe de contrôle au Conseil de fondation de
Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales
Bâle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements de Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives au principe de loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Roland Sauter
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Matthias Sutter
Expert-réviseur

Bâle, le 11 avril 2011

Annexe: comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) en allemand

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:

Swisscanto Supra

Fondation collective des Banques Cantonales

St. Alban-Anlage 26

Case postale 3855

4002 Bâle

Téléphone 058 280 26 66

Fax 058 280 29 77

fondationcollective@swisscanto.ch

www.swisscanto.ch

Informations complémentaires sur

www.swisscanto.ch



Editeur:
Swisscanto Supra
Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26
4002 Bâle

